



Monsieur le président ,

« Certains agents ont un peu moins de travail en ce moment, parce que leurs missions sont ralenties ou parce que juste, ils ont le temps. Il y a des activités cycliques, les impôts ça se prélève à un moment donné »

A en croire la Ministre de la Transformation et de la fonction publique, la DGFIP serait en mode pilote automatique on appuie sur un bouton et hop, plus de travail pour les agents !

Dans quel monde vit-elle ? Dans le futur ? Nous en tous cas sommes dans le présent. Et le présent n'est pas celui qu'elle décrit.

Nous Agents de la DGFIP de l'Essonne n'avons pas le temps pour autre chose que nos missions.

Depuis sa création, la DGFIP a perdu plus de 30 000 emplois et absorbé en moyenne chaque année entre 96 et 83% de l'ensemble des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État.

Dans le cadre du PLF 2021, ce sont encore 1 800 emplois qui vont disparaître faisant ainsi franchir à notre administration la barre symbolique de moins de 100 000 ETP (équivalent temps plein). Pour notre direction, ce sont 32 prélèvements nets d'emplois !

Comme en 2020, la catégorie C paye encore un lourd tribut avec 18 suppressions; la catégorie B perd 10 emplois, et 5 emplois A disparaissent en contrôle fiscal. En 10 ans, notre direction est passée de 1512 emplois (effectifs au 01/09/2011) à 1253; avec ces nouvelles suppressions, notre direction aura perdu 291 emplois (tagerfip de 1221 emplois au 01/09/2021), soit plus de 19% des effectifs!!!

Réformes structurelles et suppressions d'emplois sont deux outils d'une même politique de destruction de la DGFIP.

Dans les faits, l'administration ne réforme que pour adapter l'exercice des missions à des moyens en constante diminution, très loin du souci affiché d'une meilleure qualité de service. Les incessantes restructurations et réformes perturbent le fonctionnement des services, contraignent à une adaptation permanente et conduisent à une déperdition d'énergie phénoménale. Les services fonctionnent toujours plus à flux tendu, dégradant encore les conditions de travail. Les agents souffrent, leur technicité est abandonnée, ôtant peu à peu toute forme d'intérêt au travail. Qui dit technicité dit aussi régime indemnitaire, moins de technicité pour le plus grand nombre c'est aussi moins de régime indemnitaire pour le plus grand nombre!

Tous ces constats font bien de la question de l'emploi un sujet central. Ce CTL n'a d'autre but que de valider la répartition des suppressions d'emplois dans notre direction, et donc la pénurie sur l'ensemble des services, ce que nous n'acceptons pas.

Et ce que nous ne pouvons plus accepter ce sont les instances en audio-conférence qui ne peuvent plus perdurer.

Elles fracturent le dialogue et sont totalement contre-productives.

C'est pour cela que l'ensemble des organisations syndicales refuse de participer à cet audio-CTL

